

**ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT**

**A N C**

**51, Rue 73, Aguiarkomé 06 BP 6123 Tél. : 241 20 89**

**Lomé, Togo**

Lomé, le 13 avril 2011

**Le Président**

N° 11-\_\_\_\_\_/ANC/ PN-SG

**A**

Front-Sage

Lomé

Réf. : V/L n°013/FS /11

Messieurs,

Le lundi 21 mars 2011, le Front-Sage nous a fait parvenir par lettre citée en référence, un document intitulé « Mémoire des forces vives de la Nation », qui, selon ses auteurs, « *fait un constat d'échec en ce qui concerne les attentes du Peuple togolais depuis 20 ans (1991-2011), une analyse de notre situation actuelle et propose des solutions aux divers problèmes majeurs identifiés.* »

Le samedi 26 mars 2011, le Front-Sage sollicite par l'intermédiaire de Me Ata Messan Ajavon, une rencontre avec l'ANC qui se déroule le jeudi 31 mars 2011 au siège du parti, à Aguiarkomé. Me Isabelle Améganvi, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Eric Dupuy et Edem Atantsi, respectivement Secrétaire National à la Communication et Secrétaire National aux Affaires Politiques, représentaient l'ANC tandis que Me Ata Messan Ajavon et Me Jil-Benoît Afangbédjé constituaient la délégation du Front-Sage. Les discussions ont porté sur le mémorandum, la lettre d'accompagnement ainsi qu'une invitation du Front-Sage à l'ANC, à participer à une manifestation qu'il projette d'organiser le samedi 16 avril 2011 à Lomé.

Le mémorandum reprend certaines amabilités dont le signataire de votre lettre nous gratifie régulièrement sur les médias : « ***Trouver les voies et moyens les meilleurs pour régler de façon négociée les contentieux ANC/UFC/RPT qui empoisonnent la vie politique.*** » Notre parti s'étonne que la lutte pour l'instauration de l'Etat de droit au Togo crée un contentieux qui empoisonne la vie politique.

La prétention de trouver des torts à tous, -à l'exception de vous, naturellement- conduit également le Front-Sage à imputer à un prétendu « *populisme* » de certains leaders de l'opposition, une responsabilité dans la crise togolaise. Comment le supposé « *populisme* » de l'opposition peut-il expliquer voire justifier la fraude électorale, les graves atteintes

quotidiennes aux droits de l'homme, les violations permanentes de la Constitution et des lois perpétrées par le régime RPT pour se maintenir au pouvoir ?

S'agissant de la lettre d'accompagnement, l'ANC tient à relever le ton discourtois et inacceptable qui la caractérise. Rien ne peut autoriser ni justifier qu'au moment où toutes les forces démocratiques sont appelées à conjuguer leurs efforts de lutte contre la dictature en place, le Front-Sage adopte une posture de donneur de leçon et se permette d'écrire : « *Nous espérons que d'ici le 12 avril 2011, date importante de l'histoire du processus de démocratisation au Togo, nous pourrons avoir de vous une idée claire sur la façon dont la classe politique togolaise entend agir pour que notre opposition devienne véritablement porteuse des revendications du Peuple et surtout les fasse aboutir* ».

Il est pour le moins indécent qu'un front d'associations de la société civile, de surcroît défenseur des droits de l'Homme, choisisse de s'en prendre à un parti politique en lutte contre la dictature tout en manifestant à l'égard de l'oppresseur, tant de complaisance et de mansuétude. Cette attitude, qui amène le Front-Sage notamment à offrir ses services au régime RPT pour élaborer un projet de loi liberticide, suscite de notre part la plus ferme réprobation. Voilà pourquoi nous ne saurions nous associer à votre manifestation du 16 avril 2011.

L'ANC est un parti politique disposé à travailler, dans le respect mutuel, avec toutes les bonnes volontés qui œuvrent pour apporter au Peuple togolais le changement auquel il aspire. Elle n'entend pas se laisser dicter ses choix politiques par une organisation de la société civile.

L'ANC saisit l'occasion pour déplorer les allégations publiées par la presse au lendemain de la rencontre du jeudi 31 mars 2011. En effet, dans sa parution du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011, le journal « Forum de la semaine » publie à sa une, un article intitulé : « *Me Dégli échappe à un guet-apens* » dans lequel, l'auteur affirme que Me Dégli a déjoué un piège en évitant de se présenter à la rencontre entre le Front-Sage et l'ANC, au siège de ce parti, précisant que le traquenard préparé par l'ANC est du même genre que celui tendu par des « *voyous* » du parti à M. Gilchrist Olympio, le 17 avril 2010 à la plage.

L'ANC exprime sa surprise et son indignation face à cette provocation grotesque et demande au Front-Sage d'apporter un démenti public à ces allégations.

Veuillez agréer, Messieurs, les assurances de notre considération distinguée.

**Jean-Pierre Fabre**